



Luxembourg, le 2 février 2006

Monsieur Lucien Weiler
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Monsieur le Président,

Par la présente j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre des Travaux publics et à Monsieur le Ministre de la Culture, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche :

« A l'issue d'un concours international d'architecture un groupement d'étude composé de plusieurs architectes et ingénieurs a remporté le premier prix ainsi que le contrat pour l'étude du projet des nouvelles archives nationales à Belval. Or, il me revient qu'aujourd'hui il est question de remanier le projet et d'en transformer une partie en bibliothèque. Dans ce contexte, j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre des Travaux publics et à Monsieur le Ministre de la Culture, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche:

- Messieurs les Ministres peuvent-ils me confirmer l'information selon laquelle une partie du projet des nouvelles archives nationales à Belval serait transformée en bibliothèque ?
- Dans l'affirmative, quelles en sont les raisons et quels seront les coûts supplémentaires engendrés par ce remaniement ? De quel type de bibliothèque s'agit-il exactement ?
- Messieurs les Ministres estiment-ils que la logique inhérente à la construction d'un bâtiment destiné à des archives est la même que celle pour la construction d'une bibliothèque ? »

Croyez, je vous prie, Monsieur le Président, en l'assurance de ma très haute considération.


Anne Brasseur
Député